



Thématique de l'action :

LES MESURES DE PROTECTION JURIDIQUE

Territoire de l'action

Commune Nanterre

Public cible :

Les adhérents du GEM et les travailleurs d'un des ESAT de la ville. La réunion d'information était aussi ouverte à tous les habitants.

Structures porteuses et/ou impliquées :

CLSM / GEM / ESAT / Mission Handicap / Association de médiateurs juridiques

Financeurs :

Budget du service prévention santé de la Mairie dont dépend le CLSM.

Coût du projet :

200€ prix de l'intervention

Personne à contacter pour plus d'informations:

Emilie de Fos – CLSM
Nanterre
01 55 69 14 33
emilie.defos@mairie-nanterre.fr

Objectifs :

Informers les usagers sur les mesures de protection juridique de type tutelle et curatelle.

Déroulement de l'action

- Etat des lieux

Lors d'un échange avec les adhérents du GEM, les mesures de protection juridique se sont révélées comme une de leurs préoccupations principales. Ce thème a été également rapporté par les professionnels de l'équipe de l'ESAT qui l'ont identifié comme un des préoccupations des travailleurs.

Le constat : le manque d'information objective laisse place à des craintes qui ne sont pas toujours justifiées. L'idée est donc de les informer sur les mesures existantes, leur étendue, leurs limites et de rappeler certains principes fondamentaux (citoyenneté, droits, devoirs).

- Etapes du projet

- Rencontrer les usagers pour savoir si ce thème fait partie de leurs préoccupations.
- Trouver une personne pour animer cette séance d'information. Nous avons choisi une médiatrice juridique plus qu'une juriste pour trois raisons : 1/ éviter un discours trop centré sur le Droit qui risquait de perdre l'auditoire 2/ quelqu'un qui connaisse le handicap psychique 3/ quelqu'un qui puisse faire preuve de souplesse et d'adaptabilité dans les échanges.
- Trouver un lieu pour accueillir la rencontre
- Inviter les adhérents, les travailleurs et demander aux professionnels d'accompagner la démarche

- Action(s) qui en découle(nt)

La réunion d'information a eu lieu à l'Agora qui est un espace d'initiative citoyenne ouvert au public et a été relayée dans le journal de la ville.

Résultats

Les adhérents du GEM et les travailleurs sont venus très nombreux, signe de leur intérêt pour le thème.

Toutefois, il aurait mieux valu faire deux sessions avec des groupes de plus petites envergures pour faciliter le dialogue.

Perspectives

Renouveler l'action pour les usagers en plus petit groupe et mettre en place des sessions à destination des professionnels.